

PAR SA DUE SUR LES MESURES SALARIALES LA DIRECTION D'EDF ROGNE SUR NOS NR !

Non satisfaite d'avoir proposé l'un des plus bas taux de NR (1,7%) de la branche des IEG, la direction persiste en grappillant 0,05%.

Ce 30 décembre 2025, la direction a donc pris une Décision Unilatérale d'Entreprise fixant le taux de NR 2026 à 1,65%.

Cette décision autoritaire est vraiment révélatrice de l'état d'esprit qui anime de plus en plus la tête de l'entreprise.

Certains seront tentés de reporter la responsabilité de cette ponction méprisable sur nos NR aux non-signataires des accords, alors qu'un réel front intersyndical aurait pesé plus fortement sur la négociation.

Et que l'on ne s'y trompe pas, c'est seule la direction qui choisit d'amoindrir encore un peu plus la reconnaissance des agents !

A la veille de la nouvelle année, la direction envoie un message clair pour 2026, ce sera : “Ceinture, Cravache et Pain maigre” !

La CGT dénonce avec force cette posture “despotique” !

Ce n'est certainement pas en mettant la pression sur les frais, les conditions de travail, l'exemplarité mal placée et sur les leviers de reconnaissance, que l'on obtient l'adhésion du personnel.

Alors que de nombreux et lourds chantiers sont à mener, pour la CGT, la direction devrait “prioriser les agents plutôt que l'argent” !

En 2026, la CGT continuera d'œuvrer pour rassembler, mobiliser et obtenir de meilleures conditions de travail, ainsi qu'une reconnaissance à la hauteur de l'engagement des agents !

La direction est invitée à prendre de bonnes résolutions, car à défaut, elle s'heurtera à une CGT déterminée !

👉 A noter tout de même que seule la CGT a obligé la direction à respecter la loi en incluant les agents en CET à l'effectif de référence, soit +500NR à la maille d'EDF ...

N
E
G
O
S